

# BARÈME D'HONORAIRES

## HONORAIRES DE NÉGOCIATION SUR LES TRANSACTIONS HABITATION

5 % TTC du prix net vendeur (NV)  
dès 200 000 € TTC

De 120 000 € NV à 199 999 € NV : Forfait de 9 900 € TTC\*  
En dessous de 119 999 € NV : Forfait de 7 500 € TTC\*

\*À la charge de l'Acquéreur

## HONORAIRES DE LOCATION

### 1 Honoraires de location avec négociation

- Locaux d'habitation et mixtes ou meublés

Surface habitable du logement	Honoraires Locataire		Honoraires Bailleur		
	Visite / Dossier / Bail	EDL	Visite / Dossier / Bail	EDL	Entremise
Surface ≤ 50 m <sup>2</sup>	8 € TTC/m <sup>2</sup>	3 € TTC/m <sup>2</sup>	8 % TTC du loyer annuel	110 € TTC	100 € TTC
Surface au-delà de 50 m <sup>2</sup>	7 % TTC du loyer annuel (plafonné à 8 € TTC/m <sup>2</sup> )	110 € TTC (plafonné à 3€/m <sup>2</sup> )	8 % TTC du loyer annuel	110 € TTC	100 € TTC

- Locaux à usage de garages, parkings : Forfait de 150 € TTC à la charge du Preneur.

### 2 Honoraires de rédaction d'actes hors négociation

- Locaux d'habitation et mixtes ou meublés

	Honoraires
Rédaction de bail	250 € TTC à la charge du Bailleur
État des lieux	280 € TTC à la charge du Bailleur
Renouvellement de bail ou avenant au bail	150 € TTC à la charge du demandeur

- Locaux professionnels, tertiaires et commerciaux

	Honoraires HT à la charge du Preneur (sauf stipulations contraires prévues au mandat)	Honoraires TTC à la charge du Preneur (sauf stipulations contraires prévues au mandat)
Rédaction de bail	1 mois de loyer HT, forfait minimum de 2 000 € HT (2 400 € TTC)	
État des lieux	400 €	480 €
Renouvellement de bail ou avenant au bail	2 000 €	2 400 €

## HONORAIRES DE GESTION

	Honoraires
Gestion courante	6 % HT soit 7,20 % TTC du loyer mensuel hors charges (virement mensuel au propriétaire) (forfait mini 150 € HT soit 180 € TTC/an)
Prestations complémentaires	5 % TTC du montant TTC des travaux
Vacation horaire	90 € HT soit 108 € TTC de l'heure
Garantie loyers impayés	2,90 % TTC du montant du quittancement
Garantie vacance locative	NOUS CONSULTER

## HONORAIRES DE NÉGOCIATION SUR LES TRANSACTIONS ENTREPRISE / FONDS DE COMMERCE / SITE PLUS

8 % HT (9,6 % TTC) du prix net vendeur (NV)\*  
dès 120 001 € NV

Jusqu'à un prix NV de 120 000 € inclus : forfait de 10 000 € HT (12 000 € TTC)\*  
\*À la charge de l'Acquéreur (sauf stipulations contraires prévues au mandat)

À titre indicatif, dans le cadre d'une cession de droit au bail ou d'une location avec droit d'entrée, les honoraires de négociation sont cumulables avec les honoraires de négociation d'une location d'immeuble à usage tertiaire, commercial, industriel, artisanal et professionnel.

## HONORAIRES DE LOCATION ENTREPRISE / FONDS DE COMMERCE / SITE PLUS

Loyer annuel	Honoraires à la charge du Preneur (sauf stipulations contraires prévues au mandat)
≤ 10 000 € HT	Forfait de 3 000 € HT soit 3 600 € TTC
Au-delà de 10 001 € HT	30 % HT soit 36 % TTC d'une année de loyer hors taxes, hors charges, hors foncier